

École secondaire de la Cité	
Conseil d'établissement 2014-2015	
CE-14/15-PV-04	

PROCÈS-VERBAL de la réunion du Conseil d'établissement de l'école secondaire de la Cité tenue le 17 février au local de réunion 106-E à 18 h 30.

Présences

Parents :
Madame Julie Duperré
Madame Nathalie Daigle
Madame Isabelle Beaubien
Monsieur Roch Lemieux

Personnels de l'école :
Madame Brigitte Allard, directrice
Madame Anick Bégin, enseignante
Madame Nathalie Rodrigue, enseignante
Madame Élisabeth Bélanger, enseignante
Monsieur Denis St-Laurent, technicien en informatique
Monsieur Luciano Desrosiers,
animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire

Parent absent : Monsieur Pierre Gagné

Madame Allard présente madame Élisabeth Bélanger, enseignante en adaptation scolaire et remplaçante de madame Amélie Croteau. Madame Amélie a dû quitter le conseil d'établissement après avoir accepté le remplacement par intérim de madame Julie Boulanger, maintenant directrice à l'école Quatre-Saisons.

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

En l'absence de monsieur Pierre Gagné, madame Brigitte Allard présidera la rencontre et fait la lecture de l'ordre du jour.

Points statutaires

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Les bons coups
3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 9 décembre 2014 📄 (CE 14/15-09/12/14-3)
4. Suivi au procès-verbal
5. Questions et interventions du public

Points de décision

6. Normes et modalités (CE 14/15-17/02/15-6)
7. Critères de sélection du directeur d'école (CE 14/15-17/02/15-7)
8. Chantier intégration
9. Sorties éducatives (CE 14/15-18/02/14-8)

Points d'information

10. Journée d'activité d'hiver
11. Rencontre pour le 2^e bulletin (12 mars)
12. Comité de parents
13. Informations de la direction
14. Autres sujets à l'étude :
 - 14.1 _____
 - 14.2 _____
15. Levée de l'assemblée

Une correction au point 11. Rencontre pour le 2^e bulletin (12 mars), on aurait dû lire (19 mars).

CE-14-15-34 Il est proposé par Anick Bégin d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

2. LES BONS COUPS

Madame Allard informe qu'il y a eu deux semaines « Peace and Love » à l'école. Lors de ces semaines, les beaux comportements des élèves sont soulignés et des tirages ont lieu. Pour cette occasion, on a créé le « mur des murmures » sur lequel les élèves pouvaient écrire un mot gentil pour un autre élève ou un membre du personnel.

Nous avons eu aussi notre réveillon de Noël qui fut un succès.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 9 DÉCEMBRE 2014

Une correction sera apportée pour le prénom de monsieur Lemieux. Monsieur Lemieux écrit son prénom avec un « h » à la fin et non un « k ».

CE-14-15-35 Il est proposé par Denis St-Laurent d'adopter le procès-verbal du 9 décembre 2014 tel que modifié.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Madame Allard aura une rencontre avec la direction générale pour les budgets le 22 avril.

Le projet cuisine a été rejeté par la caisse populaire Desjardins, car la responsable du dossier croyait que la commission scolaire n'investissait pas dans ce projet. Madame Allard a fait une nouvelle demande avec plus de détails et elle attend une nouvelle réponse.

Quatre cuisinières neuves ont été achetées pour la cuisine et plusieurs petits électroménagers ont été ajoutés avec une bourse de la fondation DUNN.

5. QUESTION ET INTERVENTIONS DU PUBLIC

Aucune intervention

6. NORMES ET MODALITÉS

Le document a été envoyé par courriel. Madame Allard mentionne que le seul changement est au niveau de la « Communication » où il est mentionné que l'envoi des bulletins sera par le sac d'école, tandis qu'auparavant, on l'envoyait par la poste quand le parent ne venait pas le chercher lors de la soirée de remise de bulletins. Maintenant, le parent peut le récupérer sur le portail ou au secrétariat, s'il en fait la demande. Madame Duperré demande si ce n'est pas un problème pour les parents immigrants. Madame Allard informe que nous avons fait traduire en plusieurs langues le document d'accueil pour les élèves immigrants et que l'enseignante de la classe de francisation fait les suivis nécessaires.

CE-14-15-36 Il est proposé par madame Julie Duperré d'adopter le document Normes et modalités telles que présentées.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

7. CRITÈRES DE SÉLECTION DU DIRECTEUR D'ÉCOLE

Madame Allard fait la lecture du document en le présentant sur le tableau TBI. Ce sont les mêmes critères que l'an passé. Une résolution avait été faite par le CE l'année dernière. Elle en fait la lecture.

CE-14-15-37 Il est proposé par monsieur Luciano Desrosiers d'accepter les critères de sélection du directeur d'école tel que présenté et d'y aller avec la même résolution que l'an passé.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

8. CHANTIER INTÉGRATION

La directrice adjointe aux mandats régionaux a présenté à madame Allard une demande de financement pour le chantier d'intégration. On y énumère les choses faites à ce jour pour l'intégration des élèves du secteur mandats régionaux vis-à-vis les secteurs adaptation scolaire et régulier. Madame Allard donne une copie dudit document aux membres pour qu'ils en prennent connaissance. Madame Duperré trouve que ce n'est pas vraiment au conseil d'établissement de payer pour la libération des enseignants. Denis St-Laurent suggère de donner 1000\$ pour ce projet. Madame Duperré préférerait que le CE donne 500\$ au lieu de 1000\$. Madame Beaubien suggère que le montant total soit donné pour ce chantier. Les membres en discutent et après discussion et entente de tous, il est proposé de donner 1030\$.

CE-14-15-38 Il est proposé par Denis St-Laurent que le CE donne 1030\$ pour le chantier d'intégration.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

9. SORTIES ÉDUCATIVES

Activités éducatives prévues

Madame Allard présente toutes les activités éducatives et donne des explications.

- Élisabeth Bélanger, Maryse Perras, Marie-Soleil Fortin et Emmanuelle Gagnon ont présenté une activité qui aura lieu le 22 mai 2015. Les élèves des mandats régionaux et de DIMS iront aux Olympiades.
- Élisabeth Bélanger et Maryse Perras ont présenté une activité au Théâtre Les Gros Becs qui aura lieu le 23 mars 2015. Le coût de l'activité par élèves sera de 9,71\$.
- Annie St-Hilaire a présenté une activité pour la cabane à sucre qui aura lieu le 15 avril 2015 à l'Érablière du Lac-Beauport. Le coût par élève sera de 22\$ et il sera déboursé à même le budget classe. Alors, rien à payer pour les élèves.

CE-14-15-39 Il est proposé par monsieur Roch Lemieux d'accepter les activités présentées.

- Motivation jeunesse a présenté une activité qui aura lieu les 22 et 23 mars 2015 à l'Hôtel de glace pour une nuitée. Le coût par élève pour cette activité est de 16,67\$, mais aucun frais ne sera chargé aux élèves participants.

CE-14-15-40 Il est proposé par madame Isabelle Beaubien d'accepter l'activité présentée.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

10. JOURNÉE D'ACTIVITÉ D'HIVER

Madame Allard mentionne aux membres que, pour une deuxième année consécutive, l'activité a été annulée. Ce n'est pas l'activité au Village Vacances Valcartier qui était problématique, c'est celles à l'école. En fait, de nombreuses activités étaient prévues, mais la présentation de celles-ci n'a pas été faite à temps. La situation sera corrigée l'an prochain pour que les jeunes désirent venir à cette journée.

11. RENCONTRE POUR LE 2^E BULLETIN (19 MARS)

La rencontre aura lieu le 19 mars en soirée et les parents pourront rencontrer les enseignants. Il y aura aussi des invitations personnalisées pour les élèves ayant plus de difficultés.

12. COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Lemieux mentionne que les journées pédagogiques seront tenues, car il a été décidé qu'il n'y aurait pas de journée de tempête. Aussi, le sujet de l'heure était les fusions.

Il a été parlé de revoir les gouvernances des commissions scolaires, ce qui peut inclure les commissaires, les comités de parents et les conseils d'établissement. Monsieur Lemieux donne plus de détails à ce sujet.

Les membres du conseil d'établissement proposent de faire une résolution concernant la fusion.

CE-14-15-41 Il est proposé par madame Julie Duperré de faire une résolution et de l'envoyer au nom des membres du conseil d'établissement de l'école de la Cité pour conserver l'intégrité territoriale et garder l'entièreté de la commission scolaire. Madame Allard en fera la rédaction et la soumettra aux membres du CE.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

13. INFORMATIONS DE LA DIRECTION

Madame Allard informe les membres qu'on est en période d'inscriptions et qu'on a, pour le moment, le même nombre d'élèves que l'an passé. Toutefois, on remarque une hausse de demande dans le programme CitéTic.

14. AUTRES SUJETS À L'ÉTUDE :

14.1 Système de messagerie Somum

Monsieur Lemieux demande s'il serait possible d'avoir un message répété lors du message Somum, car lorsque l'enfant répond au téléphone avant le parent, le parent manque une partie du message. On va s'informer à la personne responsable du programme aux Services des ressources informatiques.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CE-14-15-42 La levée de l'assemblée est proposée par madame Julie Duperré à 20 h 15.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Pierre Gagné
Président

Madame Vicky Guay
Secrétaire